

ETATS-UNIS – Starlink, les agriculteurs enfin indemnisés

Par Christophe NOISETTE

Publié le 10/11/2004

En 2003, plusieurs maïsiculteurs américains ont engagé un procès sous forme de “class action” (soit un recours collectif) suite à la contamination de leur champ par du maïs Starlink (cf. dossier Inf’OGM n°18). En juin 2004, une décision de justice, nommée “non-Starlink Farmer Actions”, permettra à plusieurs milliers d’agriculteurs ayant cultivé du maïs Starlink entre 1998 et 2002 d’être indemnisés. Le Garden City Group, un cabinet d’avocats new-yorkais, a révélé que sur les 150 000 demandes reçues, seules 6% ont été jugées déficientes. Cependant, les agriculteurs dont les plaintes ont été rejetées recevront une lettre expliquant comment remplir correctement la demande d’indemnisation. Le montant total de l’enveloppe liée à cette décision de justice est de 112,2 millions de dollars, y compris les intérêts. Le Garden City Group estime que les agriculteurs recevront entre 2 et 4 dollars par hectare contaminé.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/etats-unis-starlink-les-agriculteurs-enfin-indemnisés/